



## Les concours Ecricome bachelor et Atout+3 quittent APB. Quels seront les prochains ?

Studyrama Grandes Ecoles : 17/10/2016

Le concours Atout+3 avait annoncé avant l'été qu'il ne recourra plus à la procédure APB ([voir notre article](#)) à partir de la session 2017, pour recruter les élèves de terminales. Le concours Ecricome bachelor, qui avait été l'un des premiers concours d'admission en école de management post-bac à rejoindre le portail du ministère de l'enseignement supérieur, lui emboîte le pas et recrutera désormais hors APB.

### Deux sessions d'admission

Les deux concours organiseront deux sessions d'admission et leur propres modalités de d'inscription, en 2017. « *En proposant une session d'examens supplémentaires très en amont, Atout+3 offre une organisation plus souple, avec une alternative pour les candidats qui ne pourront pas se rendre disponibles en avril 2017* », commente Didier Wehrli, délégué général du concours nouvellement nommé. Les sessions sont en effet organisées en janvier et en avril, dans près de 14 centres d'examens répartis aux quatre coins de la France.

### Pourquoi les concours et écoles quittent APB ?

Organisation que la procédure APB n'autorise pas à faire. « *La procédure APB ne nous a pas donné totale satisfaction parce que nous déplorons un manque d'équité et une différence de traitement entre les autres acteurs et les écoles de commerce. Nous étions régentés en terme de communication et restreints pour accompagner ou aider les candidats dans leur choix d'orientation* », explique Denis Guibard, directeur de Télécom Ecole de management.

Si les directeurs s'accordent à dire que la procédure APB reste un bel outil d'administration des candidats, elle pose toutefois un problème en ce qui concerne le recrutement des candidats étrangers. Le calendrier imposé par le portail et les réponses tardives parvenant en juin, laissent peu de latitude aux candidats qui souhaitent entamer des démarches administratives comme des demandes de visas. « *Elle est également contraignante pour les candidats français qui intègrent nos écoles et qui doivent préparer leur expatriation prévue au cours de la première année du cursus, au plus tôt* », complète Didier Wehrli.

### Passe ton bac tranquillement !

En organisant plusieurs sessions de concours, l'objectif est de permettre aux lycéens d'être sereins pendant la période du baccalauréat et de ne pas avoir l'esprit occupé par d'autres examens, qui leur demandent également en parallèle une certaine préparation et une grande concentration.

Le concours Atout+3 met, par ailleurs, en place un nouveau format d'épreuves. Les épreuves écrites sont structurées pour se dérouler sur une matinée, ce qui permettra à certains centres d'examens de proposer les oraux dès l'après-midi ; de cette manière, l'étudiant pourra se présenter à l'ensemble des épreuves, sur une seule et même journée.

### Qui recrute via ou hors APB ?

Seul le concours bachelor EGC confirme recruter encore via APB, tout comme les bachelors de l'ESC Rennes, de l'ESC Amiens ou de Toulouse Business School. Le bachelor ESCP Europe, le bachelor in *retail management*-ECAL de Neoma Business School, le bachelor in *international management* ou celui e-business et marketing Brest Business School, ceux de l'ESCE, de l'ESSCA ou de l'ISC, l'ESDHEM de Skéma Business School, le programme post-bac de l'ISG, par exemple, feront cavalier seul et organiseront leur propre recrutement.

Du côté des écoles en quatre ou cinq ans, les écoles des concours Accès, Link, Pass, Sésame, Team ou bien encore les BBA de l'EM Lyon, de Skéma Business School, n'ont jamais intégré la procédure et continueront de recruter hors APB. Qui seront les prochains ?

Karine Darmon

[http://www.studyramagrandesecoles.com/home\\_esc.php?Id=12612](http://www.studyramagrandesecoles.com/home_esc.php?Id=12612)